

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE RÉVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 2

MONTRÉAL, 20 AVRIL 1895

No. 33

SOMMAIRE :

Campagne Fin-de-Siècle, *Duroc*.— Les Ecoles du Manitoba, *Libéral*.— Faire de l'Argent, *Curieux*.— Encore les Ecoles de St-Henri, *La Rédaction*.— Le Théâtre Français, *Lorgnette*.— Les idées de l'abbé Lantaigne : Le Pendu, *Anatole France*.— L'envie Apologue, *Alphonse Daudet*.— La Curiosité, *Sully-Prud'homme*.— Nos Bêtises : Les Escapades de la Vérité (*suite et fin*), *Eugène Nus*.— FEUILLETON : CARMEN, *Prosper Merrimée*.— l'Art et le Patriotisme, *Barnave*.

LE RÉVEIL

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal. Le prix dans les débits de journaux est 5 cts. par numéro.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au Directeur du RÉVEIL, Boîte 2184, Montréal.

PRIME A NOS ABONNES

Nous continuerons jusqu'au premier mai à donner à tous nos abonnés qui solderont intégralement le prix de l'abonnement jusqu'au premier janvier 1896, une belle prime de DIX morceaux de musique, cinq morceaux de chant et cinq morceaux de piano.

Nous adressons cette semaine des factures à tous ceux de nos abonnés dont l'abonnement est expiré le 1^{er} du présent mois.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous faire parvenir le montant de leur abonnement au plus tôt. Nous subissons en ce moment de rudes assauts, et nous avons besoin du concours actif de tous nos amis dans la grande lutte pour l'émancipation de notre peuple.

A. FILIATREAU LT

CAMPAGNE FIN-DE-SIECLE

L'élection qui vient d'avoir lieu à Verchères nous a ménagé une foule de surprises, mais la plus curieuse et la plus instructive, évidemment, est la découverte de la nouvelle tactique ecclésiastique en matière électorale.

Il est bon de savoir que le clergé a changé de méthode pour combattre les infidèles.

Nous faisons chaque jour des progrès. Les beaux jours de l'Inquisition et de l'auto-da-fé sont passés, le pilori a été abattu et la Saint-Hermandad a été débandée.

C'était la première étape. La révolution française et les libertés qu'elle colporta dans le monde grandirent cette œuvre de libération.

Ce fut la deuxième étape. Nous en étions restés là au Canada, un siècle après les autres nations. Chez nous, le clergé avait encore le droit de diriger les électeurs, de les conduire au scrutin, et, du haut de la chaire, de leur désigner le candidat pour lequel ils devaient voter.

Il y a quelque temps encore, cette coutume était en pleine floraison, et c'est en cet état de choses que se présenta l'élection de Verchères.

A la grande surprise de tous, elle débuta sans que le traditionnel mandement en faveur du parti conservateur, le mandement qui précède toute élection importante, fût lu en chaire.

Les libéraux se regardaient étonnés, comme s'il leur manquait quelque chose.

Avions-nous atteint la troisième étape ?

Le clergé adoptait-il la neutralité ?

Des naïfs le crurent, et ils avaient bien des raisons humaines pour le croire, mais ce n'étaient pas des raisons ecclésiastiques.

Les libéraux n'avaient-ils pas pour candidat l'avocat du chef du diocèse de Montréal dans une cause justement célèbre ? Leur porte-étendard n'était-il pas le défenseur des immunités ecclésiastiques dans leur sens le plus large ? N'était-il pas l'apôtre de la toute puissance épiscopale, et ne devait-il pas participer personnellement au moins, aux grâces d'Etat ?

C'eût été de la justice civile, mais non de la politique ecclésiastique.

Les petits Machiavel qui règlent la marche de notre archevêché ne sont pas hommes à négliger les occasions ; lorsqu'on leur laisse prendre un pied, c'est dix qu'ils prennent.

Il avait pu sembler drôle à l'avocat de Monseigneur de plaider par devoir professionnel la toute puissance de la crosse et de la mitre, mais il commit l'erreur de

croire que ses clients ne prenaient pas sa plaidoirie au sérieux.

Il le vit plus tard, si tard que ses amis en conçurent une vive panique.

Pendant ce temps, un groupe de ceux qu'on se plaît à qualifier de sectaires, parce qu'ils se contentent de conserver vis à vis du clergé l'attitude de défiance armée dont se sont toujours bien trouvés leurs prédécesseurs, eut vent que les amis de la liberté étaient victimes de la plus coupable des erreurs et se laissèrent jouer en sous-main.

Nous étions loin de la troisième étape.

Nous en étions rendus à la stratégie fin-de-siècle.

Les novateurs et les combattants à visage découvert avaient tué la prédication politique, qui devenait dangereuse. Du moment que les victimes avaient l'audace de se plaindre et demandaient aux tribunaux la compensation des dommages qui leur étaient causés du haut de la chaire, il fallait être prudent et changer tout cela.

Plus de sermons politiques.

Mais alors par quoi les remplacer ?

C'eût été bien mal connaître la gent cléricale que de croire qu'une difficulté de ce genre pût l'arrêter un instant. On trouva vite un substitut, sous forme de circulaire confidentielle, avec instructions non moins confidentielles.

Malheureusement, il n'est si bonne confidence qui ne soit percée à jour, et le secret fut mal gardé.

Un simple coup d'épingle creva le ballon et les chefs-d'œuvre de la nouvelle *grande guerre ecclésiastique* furent étalés au grand jour.

Le premier en date émanait de Monseigneur de St-Hyacinthe, et c'est une lettre adressée au ministre des Travaux Publics lui-même, pour lui exprimer les vœux du vainqueur de Pike River en faveur du parti conservateur.

Cette lettre était endossée, *naturellement*, comme dit le post-scriptum, par le coadjuteur de Monseigneur, l'évêque d'Hyalopolis, et servait de mot de passe dans les presbytères dépendant du diocèse de St-Hyacinthe.

Pour ceux qui ressortissaient à l'archidiocèse de Montréal, le document fut autrement fin-de-siècle.

On trouva moyen de *sandwicher* dans des annonces de prières pour le Concile l'information suivante communiquée directement à tous les prêtres du diocèse :

Archevêché de Montréal,

Montréal, 9 avril 1895.

1er Concile,

Suivent quelques informations sans importance pour le *vulgum pecus*.

ECOLES DE MANITOBA

En vous demandant de garder le silence sur la ques-

tion des écoles du Manitoba, mon intention est que vous n'en parliez pas du haut de la chaire. Vous êtes libres toutefois, en dehors de là, d'exprimer l'entière satisfaction de l'épiscopat canadien au sujet de la position ferme et courageuse prise dernièrement par le gouvernement fédéral.

Ce n'est que rendre justice à la bonne volonté de nos législateurs, et les encourager à poursuivre jusqu'au bout, l'œuvre si heureusement commencée.

Je demeure bien sincèrement, chers collaborateurs

Votre tout dévoué en N. S.

† EDOUARD-CHS.,

Archevêque de Montréal.

A-t-on jamais conçu document plus tortueux à sa face même que ce morceau dont Loyola lui-même n'eût pas renié la paternité.

Que penserait-on, dans la vie privée, d'un chef de famille qui dirait à ses enfants : je vous défends de combattre en face M. Un Tel, je vous défends de parler en public de ses vices ou de ses défauts, je vous défends de dire qu'il ne mérite pas la confiance publique, mais en cachette, je vous *conseille* de dire de lui tout le mal possible, et de lui nuire de tous vos efforts ?

Que penserait-on de cela dans la vie privée ? Comment qualifierait-on le donneur de tels conseils ?

Vraiment, cela n'a pas de nom, et quand on voit une croix en bas d'un tel document, il y a lieu de penser que le supplice du Rédempteur dure encore.

Voilà où nous en sommes arrivés. Voilà le genre de lutte que les idées libérales ont aujourd'hui à supporter.

Ce ne serait rien si nous étions tous armés pour la bataille, si, dans les rangs des hommes de progrès, ne s'infiltraient pas des échines souples qui empêchent de présenter un front résistant.

Lorsque ces documents furent mis au jour, au lieu de l'indignation qui aurait dû rougir tous les fronts, il y eut des visages blêmes qui commencèrent à trembler, et ce fut un bruit de feuilles tombantes couvrant ces mots :

"Les évêques ont parlé, nous sommes perdus."

Eh oui, tant d'années de soumission et de genuflexions, l'introduction du sang castor dans le vieux parti libéral ont courbé bien des têtes altièrès.

Il n'y a rien de tel qu'un capon dans une armée pour enlever tout cœur au plus brave ; un diseur de patenôtres au milieu de la fusillade fait loucher bien des lions de combat.

Mais, heureusement, l'électorat rural a donné une leçon de tenue aux chefs de la ville qui flanchaient.

Tandis que les partisans de la chèvre et du chou se lamentaient, les libéraux de Verchères faisaient leur

devoir, consultaient leur conscience, scrutaient leur cour et votaient en hommes libres.

Pas un vote n'a été changé par ces manœuvres de *sape et de mine*, pour employer une expression chère au père Lacasse.

Les deux lettres d'évêques n'ont pas détourné un seul libéral du pol. Le vieux comté de Verchères, cuirassé par trente ans de luttes politico-religieuses, a montré le cas qu'il fallait faire des conseils ecclésiastiques *en dehors de la chaire* ; respectueux du clergé dans l'Eglise, il s'est montré citoyen au poll.

Nous le félicitons de la leçon qu'il a donné à nos politiciens qui trempent dans la politiquaille.

DUROC.

LES ECOLES DU MANITOBA

(3e Article)

Nous traitons la question des écoles du Manitoba au point de vue le plus large et le plus exempt de politique, aussi ne faut-il pas s'étonner si les organes du parti ne goûtent par nos écrits, qui ne leur sont pas destinés.

La raison et la politique sont choses distinctes, et quand nous parlons de politique nous parlons de toutes les politiques : gouvernementale, nationale et religieuse.

Nous refusons tout autant de faire de la politique religieuse que de la politique gouvernementale, mais il est bon de faire remarquer comment on peut, par l'exploitation de la politique religieuse, changer complètement la face des questions.

Ainsi, la *Minerve* dit, à propos de la polémique soulevée par la réclamation des autorités catholiques du Manitoba en faveur des écoles catholiques :

Il ne s'agit donc pas de savoir si l'école publique est préférable à l'école confessionnelle ; les catholiques sont les seuls juges en cette matière qui est pour eux affaire de conscience. Et M. Sifton, procureur-général du Manitoba, n'a aucune qualité pour leur dicter ce qu'ils doivent accepter et rejeter en pareil cas. C'est une pure outrecuidance de sa part.

Et le *Manitoba*, dans le même ordre d'idées, dit :

Les discussions à propos d'école sont devenues d'une occurrence presque journalière dans la province de Québec.

Nous croyons ces discussions très inopportunes, lâbas comme ici, aussi longtemps que la crise sévira.

La lutte que nous avons à soutenir au Manitoba pourrait se borner à une seule question : la question de droit. En fait, elle embrasse la question d'éducation tout entière, les divers systèmes et leurs résultats.

On a tort peut-être, mais c'est comme cela, et nul au monde ne saurait empêcher qu'il en soit ainsi.

Nous n'avons pas à défendre nos droits seulement ; nous avons aussi à défendre le système de Québec, dont le nôtre était à peu près le décalque.

Dans la guerre qui nous est faite, on ne nous attaque point seulement à cause de nos défauts, prétendus ou réelles : on va chercher des armes en tout pays catholique ; on jubile quand on peut en rapporter de la province de Québec.

On ne met en relief que les critiques, pour dire avec plus d'assurance aux imbéciles : voyez, les catholiques eux-mêmes ne sont pas satisfaits de leur système ni de leurs instituteurs.

Vraiment, ne serait-il pas à propos d'ajourner ces discussions ?

Ceci est le fond du raisonnement tenu par les agents du clergé catholique dans cette question.

“ On n'a pas, disent-ils, à discuter la qualité et les mérites des écoles séparées catholiques du Manitoba. Elles peuvent avoir tous les défauts, toutes les infériorités, cela ne vous regarde pas ; nous avons le droit de les avoir, si mauvaises qu'elles soient, nous avons le droit de laisser nos enfants ignorants, nous avons le droit de les élever à l'écart de leurs concitoyens, nous avons le droit de perpétuer la division du pays en sectes, en castes, préjugés et privilèges. Rendez-nous nos écoles catholiques.”

On a beau montrer que ces écoles sont inférieures, que leur maintien est retardataire, que le peuple, qui est le vrai intéressé, n'en demande pas l'existence et ne les reconnaît pas indispensables. Peine perdue.

Le clergé et son entourage, qui n'a pas d'enfants mais a des bénéfices à récolter, s'écrie :

“ Il nous faut les écoles catholiques.” Et la presse de ce parti ajoute :

“ L'éducation de l'enfant appartient au père de famille, et la loi qui lui en ôte le contrôle est une usurpation odieuse et un acte de pur socialisme.”

Mais ne comprend-on pas que la vraie tyrannie est celle qui exige le rétablissement des écoles catholiques sans permettre d'en discuter les mérites ou les défauts.

Aux membres du gouvernement du Manitoba qui disent : Tu n'enverras ton enfant, qu'aux écoles publiques.

On oppose le gouvernement théocratique qui dit : Tu n'enverras ton enfant qu'aux écoles catholiques.

A ceux qui disent : Le gouvernement aura le contrôle et la direction des écoles ouvertement et publiquement,

On oppose ceux qui disent : Du moment où l'école est catholique, vous n'avez pas à savoir comment elle est conduite.

Voyons, prenez le père de famille pris entre le gouvernement qu'il peut influencer et diriger avec son bulletin de vote et le curé qui lui permet tout juste de délier les cordons de ses souliers, et dites qui est-ce qui fait de la spoliation.

Non, cette prétention que l'on n'a pas à examiner la valeur des écoles catholiques, mais qu'on doit les réclamer parce que les catholiques ont le droit de les avoir, et pour cette seule raison, ne peut pas tenir debout.

Et nous allons les examiner, ces fameuses écoles que l'on veut rétablir.

L'hon. M. Sifton, procureur-général du Manitoba dans la campagne qu'il a faite dans Haldimand, a donné sur les écoles séparées du Manitoba des détails extraordinaires.

Le RÉVEIL en a traduit la plus grande partie, qu'aucun journal français n'a eu le courage de reproduire.

En lisant cela, on comprend l'obstination du gouvernement du Manitoba à ne pas céder.

Voici d'abord les renseignements sur l'efficacité des écoles :

EFFICACITE

Lors du changement de gouvernement, l'administration libérale qui prenait le pouvoir fit une enquête sur le fonctionnement du système d'éducation bilatéral pendant les vingt dernières années, de 1871 à 1890.

RESULTATS STUPEFIANTS.

Les résultats obtenus furent stupéfiants, et je vais vous les expliquer en peu de mots. C'est un côté pénible du sujet à traiter et je m'en tiendrai à ce qui est absolument nécessaire pour vous mettre au courant des faits. On s'aperçut que les rapports de la section catholique sur la fréquentation des écoles, rapports sur lesquels était basée la proportion du subsidé gouvernemental alloué à chaque section, étaient matériellement incorrects. La section catholique adressait ses rapports au gouvernement pour retirer l'argent que lui allouait le statut, mais ces rapports étaient inexacts.

On s'aperçut en outre que les Ecoles séparées étaient conduites d'une façon honteuse pour un pays civilisé et qu'elles n'étaient même pas conduites du tout. On s'aperçut que dans les districts où existaient des écoles séparées, les prêtres ou les membres du clergé quelconques qui s'y trouvaient, ou qui appartenaient de loin ou de près à la hiérarchie remplissaient dans la majorité des cas les fonctions d'instituteurs tout en restant curés de la paroisse et en cumulant les fonctions ; que tout en continuant leur profession religieuse, ils remplissaient aussi les fonctions scolaires. On s'aperçut aussi que ces messieurs, tout en retirant l'argent comme instituteurs, laissaient les écoles fermées quelquefois une, deux ou trois semaines, et souvent ne les ouvraient qu'un jour ou deux par semaine. On trouva qu'il n'y avait aucun système suivi dans les écoles séparées.

Le résultat était que, dans la section du pays où existaient les écoles séparées le peuple avait grandi dans

L'IGNORANCE LA PLUS COMPLETE ET LA PLUS CRASSE.

C'est un fait notoire que, dans les parties de la province du Manitoba où la majorité est française et

catholique et où ce système a existé pendant vingt ans, il est rare de trouver quelqu'un qui sache lire et écrire.

Je pourrais vous montrer à Winnipeg une pétition qui me vient du préfet d'une municipalité catholique, et sur laquelle six conseillers ont fait leur croix et un seul a été capable de signer.

Et maintenant, M. Sifton fait toucher du doigt les abus qui expliquent cette inefficacité et font comprendre la dure nécessité d'une réforme :

ABUS

J'ai dit, il y a un instant, que lorsque l'état réel des choses fut connu, il devint évident, dans l'intérêt de la province du Manitoba, si nous voulions la faire sortir de l'ignorance, qu'il était nécessaire de faire quelques réformes et nous nous mîmes à l'étude.

D'abord, la division du bureau en deux sections était une source de dépenses que l'on songea de suite à supprimer. Sur les \$60,000 dont la province disposait en 1888 pour l'éducation, le bureau seul en consommait \$10,000.

De plus, il y avait des abus graves dans la distribution de l'argent. Nous n'avons jamais pu savoir comment la section catholique s'y prenait pour soustraire l'argent, mais elle touchait plus que son compte comme on va en juger par ce qui suit :

La section catholique s'arrangeait de telle façon que, tandis que chaque école des districts protestants recevaient \$196.05, les écoles des districts catholiques en recevaient \$347 chacune ; tandis que les instituteurs protestants recevaient \$121.76 chacun, les instituteurs catholiques avaient \$195.05.

Bien plus, les districts d'écoles protestantes se taxaient au montant de \$456.20 en moyenne, et les districts d'écoles catholiques ne se taxaient que pour \$277.95.

Tout le restant était en proportion.

En somme, l'administration de la section catholique consistait à faire bénéficier l'Eglise catholique de l'argent du public ; cet argent allait tout droit à l'église et le clergé en faisait ce qu'il voulait, faisant marcher les écoles ou les laissant en plan suivant son caprice, et le résultat, je vous l'ai montré : ignorance crasse et complète. Ils ne remplissaient pas la mission de confiance qu'ils avaient acceptée, l'argent servait pour l'église et non pas pour les écoles.

M. Sifton touche aussi du doigt l'hostilité du clergé et fait bien voir qu'il s'est opposé à *principio* à tout changement, non pas au point de vue didactique mais au point de vue autoritaire.

C'est à l'autorité que tient le clergé dans l'existence des écoles catholiques : l'éducation lui est indifférente.

C'est aussi pourquoi on nous dit qu'il ne s'agit pas dans la réclamation de considérer la qualité des écoles qu'il faut réclamer les écoles catholiques *simplement parce que les catholiques y ont droit.*

Voici ce que dit à ce sujet, M. Sifton.

HOSTILITÉ

Lorsque nous en arrivâmes à décider d'abolir la

double administration des écoles, la question de l'existence des écoles séparées fut naturellement mise en discussion.

On a souvent dit que si nous avions indiqué aux dignitaires catholiques notre intention de régulariser l'éducation dans les écoles catholiques, ils se seraient empressés de nous donner tout leur concours.

Il n'y a pas un mot de vrai dans cette prétention.

Aussitôt que nous eûmes fait connaître notre intention d'en finir avec les abus et de réformer l'éducation, nous rencontrâmes de la part de l'Eglise catholique l'opposition la plus irréconciliable.

On nous annonça que le nouveau système serait combattu à mort et on le combat à mort, en effet. Nous avons pris la difficulté corps à corps et lorsqu'un gouvernement entreprend de réformer des abus qui ont duré vingt ans, qui ont grandi et se sont mêlés aux institutions du pays, il ne faut pas y aller de main morte. Nous avons passé l'Acte des écoles publiques qui règle qu'il n'y aura qu'un système d'écoles, qu'il ne doit pas y avoir de distinction entre un homme et un autre homme, et donne à chaque homme le même privilège.

Quant à l'injustice de la taxation des catholiques pour le maintien d'écoles publiques, M. Sifton répond comme suit à cet argument.

TAXE COMMUNE

Une autre difficulté se présentait : nous avons un territoire immense ; dans notre pays, les distances sont considérables ; nous avons malheureusement suivi à l'égard de la distribution des terres un système que je n'ai pas à discuter ici, mais en vertu duquel de grandes étendues de terre ne sont pas actuellement cultivées et les habitants ne sont pas aussi rapprochés que l'exigeraient les besoins de la vie sociale.

Règle générale, les établissements sont espacés et il est difficile de rencontrer assez de familles réunies pour former un district scolaire. Pour rendre notre système efficace, nous avons décidé de ne pas créer de districts scolaires de plus de quatre ou cinq milles carrés.

Supposez maintenant que dans un district pauvrement habité, nous trouvions assez de familles pour former une école avec huit ou dix enfants d'âge à suivre l'école, et supposez encore que trois ou quatre de ces enfants soient catholiques, l'ancien système les exemptait de la taxation et, par suite, ils ne voulaient avoir rien à voir avec les écoles publiques.

Le résultat était que, dans ces districts, bien qu'il y eût assez de protestants et de catholiques, s'ils se fussent réunis pour former une école, il ne pouvait y avoir rien du tout.

S'il y en avait un peu plus de chaque secte, ils divisaient leurs efforts et formaient deux écoles séparées.

Nous avons pris la chose en mains et nous avons passé cet acte qui crée au Manitoba des écoles publiques et nous les avons mises sous la direction du gouvernement. Il était nécessaire que le gouvernement en eût la direction, puisque c'était lui qui prenait la responsabilité de leur existence.

Les catholiques ne s'en plainquirent pas.

Une fois le principe des écoles publiques institué,

nous ne pouvions pas nous servir de nos employés anglais, et le peuple ayant été élevé dans l'hostilité au système, je fus obligé de l'introduire, de faire venir un gradué de McGill, élevé parmi les Canadiens, pour parcourir les districts catholiques, et il a réussi à en amener un grand nombre aux écoles publiques.

Nous sommes partis de là.

En 1890, je le dis après réflexion, le système d'éducation du Manitoba aurait été une honte pour un pays civilisé.

Aucun pays civilisé n'aurait voulu suivre le système que nous suivions et aujourd'hui, au bout de cinq ans, je peux vous montrer des écoles au Manitoba qui n'ont pas d'égales dans le Canada.

On a dans ce qui précède la confirmation de ce que nous disions l'autre jour. Les catholiques se sont fait aux écoles publiques, ce ne sont pas eux qui s'opposent à leur existence, ce sont les intéressés, l'entourage qui a profité à tirer d'une petite organisation catholique entre leurs mains.

Nous citions l'autre jour la *Sentinelle* de Nipissing blâmant les catholiques du township de Ferris de s'unir aux protestants pour bâtir une école publique.

Ce journal revient à la charge avec la monumental sottise suivante :

Examinons un peu de quelle manière raisonnent, ou plutôt déraisonnent, les colons catholiques et surtout les Canadiens-français qui veulent supporter les écoles publiques, au détriment de nos écoles catholiques.

« On n'a pas besoin d'écoles séparées ; c'est de la dépense faite inutilement, » disent-ils.

— Et comment savez-vous cela ? Il nous semble pourtant que Nos Seigneurs les Evêques en connaissent tout aussi long que vous, pauvres colons qui, la plupart du temps, ne savez pas même signer votre nom ?

Eh bien, les Evêques nous avertissent que c'est pour nous un péché grave d'envoyer nos enfants aux écoles publiques, s'il nous est possible de les faire instruire ailleurs que dans ces institutions protestantes.

Croyez-vous donc que vous connaissez mieux que les Evêques ce qui est utile au salut des âmes ?

Si vous êtes si éclairés sur ce qui constitue, pour des catholiques, des « dépenses inutiles » au salut des âmes, vous ne devez pas « enfouir sous le boisseau » une si brillante lumière ! Que n'allez-vous trouver votre Evêque et lui dire :

— « Monseigneur, j'suis bien plus capable que vous de conduire les âmes, et j'connais bien mieux qu'vous ce qui faut pour que tous les Canayens soient fins et instruits. C'est des écoles publiques qui nous faut ! Si vous comprenez pas ça, c'est que vous connaissez pas vot' affaire aussi bien com' moi. Alors, donnez-moi vot' mite et vot' crosse, et allez conduire mes chevaux et mes bœufs. »

Voilà, en substance, la logique de ceux d'entre nous qui disent : « On n'a pas besoin des écoles séparées, c'est de la dépense inutile. »

Est-ce monumentalement idéal, imbécile, asservis-sant, à quatt'pattissant.

Et ces gens-là demandent que l'on respecte les droits du père de famille.

Ah, ils les respectent rudement, allez : jugez-en.

Tout père de famille qui agit suivant son libre arbitre est traité d'imbécile.

Crois ou meurs ; obéis ou dispannis, voilà la devise.

Y pensez-vous, discuter la paroles des évêques !

Ecoutez, gens de la *Sentinelle*, ne parlez pas trop de l'audace de ceux qui discutent les mandements d'évêques.

Souvenez-vous de Verchères !

LIBERAL.

FAIRE DE L'ARGENT

A quelque chose malheur est bon.

Nous lisons dans la *Semaine Religieuse* :

Lourdes.—Les Pères de Lourdes vont entreprendre la construction de l'autel majeur et des grandes orgues de l'église du Rosaire. Cette offrande des pèlerins, des enfants de la Vierge Immaculée, sera un hommage de réparation pour les insultes et les outrages du livre odieux de M. Zola.

Evidemment, ces bons pères font argent de tout.

C'est ce que l'on appelle le pardon des injures.

Pour chaque insulte et chaque outrage, une petite souscription.

Il y a des gens qui se laisseraient souffleter toute la journée à ce prix.

Mais, il n'y a pas seulement à Lourdes que l'on fasse argent de tout.

Le Canada possède un clergé qui s'y entend aussi et, dans l'espèce, voilà un document assez original qui a une saveur spéciale.

C'est une circulaire en anglais, portant l'entête du Palais épiscopal de Valleyfield, et que nous donnons dans sa langue initiale pour ne lui enlever aucun cache.

Voici ce document :

BISHOP'S PALACE, VALLEYFIELD, (CANADA)

February 25th 1895.

Dear Sir,

Will you be kind enough to pardon, on account of our motive, the indiscretion which we may be judged guilty of by sending you this present letter.

We come simply to solicit from you a small contribution for an education work of the greatest importance, and the success of which has for sole base our confidence in public charity.

Moreover, this work, born under the shade of the Cathedral of Valleyfield, and dear to the heart of our bishop, answers to an evident need proved by the results already obtained.

The Right Reverend Bishop Emard, willing to give

the assurance of his gratitude to all those who, like you, will kindly answer to our call, will first, put each contributor among the benefactors of the bishopric, for whom daily prayers are already said: besides, he has decided to have a special register, which will have a place of honor in the bishop's parlor and in which all the names of the generous donors shall be inscribed. In fine, he has wished that *his own watch, the only one he ever possessed, and which he had in all his travels and pilgrimages through Europe and in Holy Land*, should be drawn by chance and given to the winner as being a personal souvenir. A suitable inscription shall be engraved on the interior of the watch case.

Without saying more, not to abuse of your time, and relying upon your charity, we expose to you the precise object of our humble and respectful request. It is that you should be kind enough to put under envelope by the mean of the little *peace* of pasteboard there included a fifty cents piece that you will address after to one of these undersigned. This contribution of fifty cents gives right to two chances on the said watch. We think useless to say that you are completely free to substitute a check to the fifty cents piece.

Please accept the expression of our sincere gratitude and deep respect, and believe us, very truly,

Your humble servants,

For the committee

REV. J. A. GASTONGUAY, President,
REV. JOS. C. ALLARD, Secretary.

Nous ne ferons pas à Mgr Emard lui-même, ni aux prêtres intelligents, comme M. l'abbé Santoire, qui font de son palais épiscopal un des centres les plus avancés du Canada catholique, l'injure de croire qu'ils trempent le moins du monde dans une aussi mesquine transaction et dans une aussi amusante exploitation de la sottise humaine, mais on avouera que cette mise en loterie — de très bonne foi sans doute — de cette montre qui a vu les lieux saints et autres lieux d'Europe est absolument abracadabrante.

Où diable la spéculation va-t-elle se nicher ?

CURIEUX.

ENCORE LES ECOLES DE ST-HENRI

L'entre-filet suivant que nous reproduisons textuellement, a paru dans la *Presse* de samedi :

A ST-HENRI

LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES VS LES FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Des difficultés existent depuis longtemps entre les frères de la Doctrine Chrétienne et les commissaires d'écoles de St Henri. L'école des Frères est la propriété des commissaires qui représentent les contribuables, et les religieux sont engagés pour y donner l'enseignement.

A Noël dernier, le Dr Lanctôt, président des com-

missaires, accorda une vacance de 15 jours à toutes les écoles de la municipalité. Ceci fut fait sur la demande des Frères eux-mêmes. Ces derniers, toutefois, changèrent d'opinion plus tard et ne fermèrent pas leur institution pendant cette période. Le Dr Lanctôt n'aima pas à être traité d'une manière aussi cavalière. Il donna avis aux Révds Frères d'avoir à fermer l'école immédiatement et d'en remettre les clefs au gardien. De plus, dans le cours de janvier, les commissaires donnèrent avis aux Frères que leurs services ne seraient plus requis à la fin de juin prochain. En même temps on se mit en pourparlers avec d'autres communautés, mais sans succès.

Le Rév. M. Décaric, curé de la paroisse, prit parti pour les Frères et les défendit devant le bureau des commissaires. Ceux-ci devaient se réunir hier soir pour reconsidérer leur décision, mais il n'y avait pas quorum, ce qui démontre que la paix est loin d'être faite.

La semaine dernière, un article anonyme et très violent a paru dans "Le Réveil" faisant certaines insinuations contre la moralité et la compétence des Frères. Le Rév. M. Décaric défend ces derniers et dit que l'école est qualifiée "excellente" par M. McGowan, inspecteur des écoles du gouvernement.

Ce que nous avons publié au sujet des affaires scolaires de St Henri est le résultat de plusieurs correspondances qui nous ont été adressées par des pères de famille intéressés. Personnellement nous ne connaissons rien du bien fondé des plaintes portées contre les commissaires ou contre les frères. En soumettant ces plaintes sous une forme interrogative nous avons voulu donner aux uns et aux autres l'occasion de s'expliquer et de se justifier, et aux parents le moyen de pouvoir se renseigner exactement, afin qu'ils puissent se prononcer en connaissance de cause et sans être injustes envers qui que ce soit.

Nous nous demandons où le rédacteur de la "Presse" a trouvé cet article très-violent.

Les citations suivantes empruntées à la correspondance que nous avons publiée dans notre numéro du 6 avril dernier suffiront pour montrer que l'article est écrit dans un esprit de justice et de modération :

"Nous ne voulons pas, en justice pour les frères et pour les communautés, donner ici la version des faits tels que nous les connaissons ou croyons les connaître. Il faut donner aux intéressés le droit de détailler leurs raisons et de se défendre."

"Les parents espèrent que les commissaires, tout en agissant avec prudence, justice et ménagement, ne failliront pas à la tâche, et qu'aucune considération étrangère ni influence iadue ne les fera dévier du devoir qui leur incombe, si pénible qu'il soit, dans le cas où les plaintes des parents seraient fondées, et où l'opinion publique aurait des raisons sérieuses pour renvoyer le personnel enseignant que nous avons aujourd'hui. Mais, comme nous l'avons dit déjà, il faut être juste avant tout et mettre de côté tout parti pris, soit d'un côté, soit de l'autre."

Est-ce là un langage violent ?

Remarquez bien que la correspondance incriminée n'aurait jamais été publiée, puisqu'elle n'aurait pas eu sa raison d'être, si on n'avait pas accusé les commissaires d'école d'avoir renvoyé les frères malgré le vœu unanime de la population. L'auteur de la lettre qui accuse ainsi les commissaires en a appelé au public par la voie des journaux, et son défi a été accepté, voilà tout.

Tout le monde comprendra qu'il est impossible aux commissaires de revenir sur leur décision. C'est une question d'honneur et de dignité avec laquelle ils ne transigeront pas. A qui la faute si les frères se trouvent aujourd'hui dans l'alternative ou de décamper ou de demander eux-mêmes une enquête, si ce n'est à ceux qui se sont donné mission de les défendre ?

Si les plaintes portées contre les frères sont futiles ou mal fondées, si les commissaires ont été injustes envers eux, les frères n'ont rien à craindre, et l'enquête tournera à la confusion des accusateurs. Qu'ils aillent donc carrément de l'avant et qu'ils disent bravement :

Nous n'avons jamais traité le président des commissaires le Dr Lanctot, d'une manière cavalière, et l'accusation portée contre nous par la *Presse* est une invention de toute pièce.

Les sujets que nous employons dans notre école, soit religieux soit laïcs, sont des hommes d'une conduite irréprochable et d'une compétence reconnue. S'il est arrivé aux commissaires d'exiger le renvoi de quelques professeurs ils n'avaient aucune raison de le faire. Tous nos professeurs, anciens et nouveaux, sont prêts à subir des examens pour prouver leur capacité, et nous donnons carte blanche à quiconque le voudra, de rechercher leurs antécédents pour trouver une tache sur leur blason.

Voilà ce qui s'appelle parler.

Voilà la position que les frères devraient prendre, et qui leur attirerait l'admiration de tous.

D'après la *Presse*, ils ont déjà en leur faveur le témoignage de M. l'abbé Décarie et de M. McGown, inspecteur d'écoles. Tout en attachant aux paroles et aux rapports de M. le curé et de M. l'inspecteur l'importance qu'ils méritent, nous ne pouvons nous empêcher de les trouver insuffisants, pour arriver à une décision finale, mais cette circonstance est une garantie pour les frères que justice leur sera rendue.

D'ailleurs ce serait faire insulte aux commissaires d'école et aux parents qu'ils représentent que de supposer qu'ils commettraient sciemment des injustices envers le personnel enseignant placé sous leur direction. Ils ont agi dans la mesure de leurs attributions en remerciant les frères : *ils sont l'autorité*, et si les frères ou leurs amis ne sont pas satisfaits, s'ils croient qu'ils ont été traités injustement, c'est à eux de demander une enquête et de prouver que les commis-

saires ont commis des injustices ou ont abusé de leur autorité. *That's the question*. Nous ne voulons prendre fait et cause pour personne. Voilà notre attitude. *Justice et fair play* pour tous.

LA REDACTION

THEATRE FRANCAIS

Nous conseillons à tous nos lecteurs de ne pas manquer l'occasion d'entendre Mme Dargisou, la nouvelle forte chanteuse de l'Opéra. La représentation de la *Favorite* mardi soir était on ne peut plus satisfaisante, et certainement la meilleure de la saison. Les brillants artistes de l'Opéra se donnent beaucoup de mal pour satisfaire le public, et avec l'intelligente direction actuelle, la réussite de l'entreprise paraît assurée.

LORGNETTE.

LES IDÉES DE L'ABBÉ LANTAIGNE

LE PENDU

Il y avait un parti dans la ville qui désignait hautement M. l'abbé Lantaigne, directeur du grand séminaire, comme un prêtre digne de l'épiscopat et capable d'occuper avec honneur le siège vacant de Tourcoing, en attendant que la mort de Monseigneur Charlot lui permit de rentrer sous la mitre, la crosse à la main, l'améthyste au doigt, dans la métropole témoin de ses œuvres et de ses vertus. C'était le plan du vénérable M. Cassignol, ancien président de cour, qui comptait vingt ans d'honorariat. A ces projets s'associaient M. Lerond, substitut démissionnaire à l'époque des décrets, maintenant avocat au barreau de . . . , et M. l'abbé de Paradille, ancien officier de cavalerie, aumônier des Dames du Salut, qui, comptant parmi les personnes les plus estimées de la ville, mais non les plus influentes, formaient presque tout le parti de M. l'abbé Lantaigne. Le directeur du grand séminaire avait été prié à dîner chez M. le président Cassignol qui lui avait dit, en présence de MM. de Paradille et Lerond :

— Monsieur l'abbé, mettez-vous sur les rangs. Quand il faudra choisir entre M. l'abbé Lantaigne, qui sert si noblement la religion et la France chrétienne par la parole et par la plume, qui soutint avec l'autorité du talent et du caractère la cause, tant de fois trahie, des droits de l'Eglise de France dans l'Eglise catholique, et M. Guitrel, nul n'aura l'impudeur d'hésiter. Et puisqu'il semble que, cette fois, c'est à notre métropole que revient l'honneur de donner un évêque à la ville de Tourcoing, les fidèles de ce diocèse consentent à se séparer de vous momentanément, dans l'intérêt de l'épiscopat et de la patrie chrétienne.

Et le vénérable M. Cassagnol, qui entra dans sa quatre-vingt-septième année, ajouta en souriant :

— Nous vous reverrons, j'en ai la ferme conviction. Vous nous reviendrez de Tourcoing, Monsieur l'abbé.

M. l'abbé Lantaigne avait répondu :

— Monsieur le président, sans aller au-devant d'aucun honneur, je ne me déroberai à aucun devoir.

Il désirait et espérait le siège du regretté Monseigneur Duclou. Mais ce prêtre, dont l'orgueil glaçait l'ambition, attendait qu'on vint lui porter la mitre.

Un matin, M. Lerond vint le trouver au séminaire et l'instruisit des progrès que faisait au ministère des cultes la candidature de M. l'abbé Guitrel. On soupçonnait M. le préfet Worms-Clavelin d'agir énergiquement en faveur de M. Guitrel dans les bureaux du ministère, où tous les francs-maçons avaient déjà reçu le mot d'ordre. Monseigneur Charlot n'osait ni combattre ni soutenir aucune candidature. Sa prudence naturelle s'était accrue avec les années. S'il avait des préférences, il ne les laissait pas deviner. Depuis longtemps il dissimulait aisément et pour le plaisir, comme il faisait chaque soir sa partie de bézigue avec M. de Goulet. En fait, l'élévation d'un prêtre de son diocèse à un évêché non suffragant ne le concernait en rien. Mais on s'efforçait de l'intéresser à cette brigue. Le préfet, M. Worms-Clavelin, à qui il ne voulait point déplaire, l'avait fait pressentir ; Sa Grandeur ne méconnaissait pas l'esprit de finesse et de douceur dont M. Guitrel avait donné des preuves dans le diocèse. D'un autre côté, il croyait de Guitrel capable de tout. " Qui sait, pensait-il, s'il ne médite point, au lieu d'aller dans cette petite et noire métropole des Gaules septentrionales, de se faire nommer ici mon coadjuteur ? Et si je le déclare digne de l'épiscopat, ne croira-t-on pas que je le désigne pour partager mon siège ? " Cette crainte qu'on lui donnât un coadjuteur empoisonnait la vieillesse de Monseigneur Charlot. A l'endroit de M. l'abbé Lantaigne, il avait de fortes raisons de se taire et de se réserver.

Il n'aurait pas appuyé la candidature de ce prêtre pour cette seule raison qu'il en prévoyait l'échec. Monseigneur Charlot ne se rangeait pas volontiers du côté des vaincus. De plus, il détestait le directeur du grand séminaire. A la vérité, cette haine, dans une âme douce et facile comme la sienne, n'était pas absolument contraire aux ambitions de M. Lantaigne. Pour se débarrasser de lui, Monseigneur Charlot eût consenti à ce qu'il devint évêque ou pape, M. Lantaigne avait un grand renom de vertu, de science et d'éloquence ; on ne pouvait, sans quelque impudeur, se déclarer contre lui. Or monseigneur Charlot, populaire et très attentif à se concilier l'opinion de tous, ne dédaignait pas celle des honnêtes gens.

M. Lerond ignorait les pensées secrètes de Monseigneur, mais il savait que l'archevêché ne s'était pas encore prononcé. Il estimait qu'on pouvait agir sur l'âme du vieillard et qu'on ne ferait pas appel en vain à ses vertus pastorales. Il pressa M. Lantaigne de se rendre tout de suite à l'archevêché.

— Vous demanderez à Sa Grandeur, avec une déférence filiale, ses conseils, pour le cas probable où l'évêché de Tourcoing vous serait offert. Démarche correcte, et qui sera d'un excellent effet.

M. Lantaigne résistait :

— Il me convient d'attendre une désignation plus solennelle.

— Quelle désignation serait plus solennelle que les vœux de tant de chrétiens zélés, qui pronoucent votre nom avec une unanimité rappelant l'antique acclamation populaire, dont furent salués les Médard et les Rémi ?

— Mais, Monsieur, répliqua l'honnête Lantaigne, ces acclamations, dont vous rappelez la coutume abolie, venaient des fidèles du diocèse que ces saints personnages étaient appelés à gouverner. Et je ne sache point que les catholiques de Tourcoing m'aient acclamé.

L'avocat Lerond dit alors ce qu'il fallait dire.

— Si vous ne lui barrez pas le chemin, M. Guitrel entre dans l'épiscopat.

Tout de suite M. Lantaigne noua sur ses épaules son manteau de cérémonie, dont l'aile plissée flotta sur son dos robuste, tandis que, sur le chemin du palais archiépiscopal, le prêtre priait Dieu d'épargner à l'Eglise de France une honte imméritée.

Sa Grandeur, au moment où M. Lantaigne s'inclina devant elle, venait de recevoir une lettre de la nonciature lui demandant une note confidentielle sur M. Guitrel. Le nonce ne cachait pas sa sympathie pour un prêtre intelligent, zélé, disait-on, et capable de négocier utilement avec le pouvoir temporel. Sa Grandeur avait aussitôt dicté à M. de Goulet une note favorable au candidat du nonce.

Elle s'écria de sa jolie voix chevrotante :

— Monsieur Lantaigne, que je suis heureux de vous voir !

— Monseigneur, je suis venu demander à Votre Grandeur un conseil paternel pour le cas où le Saint-Père, jetant sur moi un regard favorable, me désignerait. . .

— Bien heureux de vous voir, Monsieur Lantaigne. Que vous venez à propos !

— J'oserais, si Votre Grandeur ne me jugeait pas indigne de l'é. . .

— Vous êtes, Monsieur Lantaigne, un théologien éminent et le plus savant prêtre qui soit en droit canon. Vous faites autorité dans les questions épi-

neuses de discipline. Vos conseils sont précieux en matière liturgique et généralement en toute question intéressant le culte. Si vous n'étiez pas venu, je vous faisais appeler, M. de Goulet peut vous le dire. J'ai dans ce moment grand besoin de vos lumières.

Et Monseigneur, de sa main goutteuse, habituée à bénir, montra un siège au directeur du grand séminaire.

— Monsieur Lantaigne, veuillez m'écouter.

M. le curé de Saint-Exupère, le vénérable Monsieur Tabarit, sort d'ici. Il faut vous dire que ce pauvre curé a eu ce matin un pendu dans son église. Jugez de son trouble ! Il en perd la tête. Et j'ai moi-même besoin de prendre, en une telle conjecture, les avis du plus savant prêtre de mon diocèse. Que devons-nous faire ? Répondez !

Monsieur Lantaigne se recueillit un moment. Puis, d'un ton doctoral, il commença d'exposer les traditions relatives à la purification des églises.

— Les Macchabées, après avoir lavé le temple profané par Antiochus-Epiphanes, en l'an 164 avant l'incarnation, en célébrèrent la dédicace. C'est l'origine Monseigneur, de la fête nommée Hanicha, c'est-à-dire renouvellement.

En effet . . .

Et il développa sa pensée.

Monseigneur écoutait avec un air d'admiration.

Et M. Lantaigne tirait sans cesse de sa mémoire inépuisable les textes relatifs aux cérémonies de purification, des précédents, des arguments, des commentaires.

— Jean, X, 22 . . . le Pontifical romain . . . Bède le Vénérable, Baronius . . .

Il parla durant trois quarts-d'heure.

Après quoi, le cardinal-archevêque reprit :

— Il faut savoir que le pendu a été trouvé dans le tambour de la porte latérale, du côté de l'épître.

— La porte intérieure du tambour était-elle close ? demanda M. Lantaigne.

— Heu ! heu ! répondit Monseigneur. Elle n'était pas ouverte tout à fait . . . mais elle n'était pas non plus complètement fermée.

— Entrebâillée, Monseigneur ?

— C'est cela, entrebâillée.

— Et le pendu, Monseigneur, était dans l'espace contenu par le tambour ? C'est un point qu'il importe essentiellement de déterminer. Votre Grandeur en sent toute l'importance.

— Assurément, Monsieur Lantaigne, dit Monsieur de Goulet, n'y avait-il pas un bras du pendu qui dépassait le tambour et faisait saillie dans l'église ?

M. de Goulet répondit, en rougissant, par quelques syllabes inintelligibles.

— Je crois bien, reprit Monseigneur, que le bras dépassait, ou tout au moins une partie du bras.

M. Lantaigne en conclut que l'église de Saint-Exupère était profanée. Il rappela les précédents et dit comment on avait procédé après l'exécrable assassinat de Monseigneur l'archevêque de Paris, en l'église de Saint-Etienne-du-Mont.

Il remonta les âges, traversa la Révolution, quand les basiliques étaient transformées en magasins d'armes, rappela Thomas Becket et l'impie Héliodore.

— Quelle science ! quelle bonne doctrine ! dit Monseigneur.

Il se leva, tendit la main au prêtre.

— C'est un inappréciable service que vous m'avez rendu, Monsieur Lantaigne ; sachez que je fais grand cas de votre science et recevez ma bénédiction pastorale. Adieu !

Et M. Lantaigne, congédié, s'aperçut qu'il n'avait pu dire un seul mot de l'affaire importante pour laquelle il était venu. Mais, tout retentissant de ses propres discours, plein de sa science et de sa raison, flatté, il descendit le grand escalier en argumentant encore seul avec lui-même sur le pendu de Saint-Exupère et la purification urgente de l'église paroissiale. Dehors, il y pensait encore.

Comme il descendait la rue tortueuse des Tintelleries, il rencontra le curé de Saint-Exupère, le vénérable Monsieur Tabarit, qui, arrêté devant la boutique du tonnelier L'enfant, examinait des bouchons.

Son vin se piquait et il attribuait ce dommage à la façon défectueuse dont ses bouteilles, étaient bouchées.

— C'est déplorable, disait-il, déplorable !

— Et votre pendu ? lui demanda M. l'abbé Lantaigne.

A cette question, le digne curé de Saint-Exupère ouvrit les yeux tout ronds et demanda étonné :

— Quel pendu ?

— Le pendu de Saint-Exupère, le malheureux suicidé que vous avez trouvé ce matin dans un tambour de votre église.

M. Tabarit, effrayé, doutant, sur ce qu'il venait d'entendre, qui de lui ou de M. Lantaigne avait perdu la tête, répondit qu'il n'avait trouvé nul pendu.

— Quoi ! reprit M. Lantaigne surpris à son tour, l'on n'a pas trouvé ce matin un homme pendu dans le tambour d'une porte, du côté de l'épître ?

M. le curé, en signe de dénégation, tourna deux fois sur les épaules sa face où reluisait la sainte vérité.

L'abbé Lantaigne maintenant avait l'air d'un homme pris de vertige :

— Mais c'est Monseigneur le cardinal-archevêque qui vient de me dire lui-même que vous avez trouvé un pendu dans votre église !

—Oh ! répondit M. Tabarit soudainement rassuré, Mousaigneur a voulu se divertir. Il aime la plaisanterie. Il y excelle et sait la contenir dans les bornes de la décence. Il a tant d'esprit !

Mais l'abbé Lantaigne, levant au ciel son regard ardent et sombre, s'écria :

—L'archevêque me trompait ! Cet homme ne dira donc jamais la vérité, hors sur les degrés de l'autel où, prenant la sainte hostie dans ses mains, il prononce ces paroles : *Domine, non sum dignus !*

ANATOLE FRANCE.

L'ENVIE

APOLOGUE

Un rat, installé depuis peu à la campagne, vient de s'empoisonner avec des tartines d'arsenic laissées au fond d'une armoire, et se tord en d'affreuses contractions d'entrailles, quand lui arrive une visite. C'est dans un antique et vaste logis Louis XV, aux persiennes closes l'hiver.

Sourire amer et jaune du visiteur :

" Comme vous êtes bien, ici !

—"Délicieusement," soupire l'empoisonné avec une grimace de mort.

Mais, surmontant sa colique, il commence à pas menus la tournée du propriétaire, étale ses richesses, des provisions jusqu'au printemps.

" Et du large, voyez. . .

—"Superbe !" répond le rat en visite, passé du jaune au vert, malade d'envie et de basse rage.

Soudain s'apercevant que l'empoisonné se tortille :

" Qu'avez-vous ? vous semblez souffrir ? . . .

L'empoisonné. — Moi ? Comment voulez-vous ? Un si bel endroit ! . . . Mais vous-même ?

L'envieux. — Oh ! presque rien, mon cher. . . une petite crise de foie."

Et ils sont là tous les deux à se tordre et à grimacer en face l'un de l'autre. Mais c'est l'envieux qui mourra le premier, c'est lui qui a le plus mal.

ALPHONSE DAUDET.

Notre vénérable archevêque est à la poursuite de son petit mandement électoral. Il désire vivement le rattraper. Malheureusement pour Sa Grandeur, le petit document court fort.

Nous publions en anglais une lettre circulaire émanant de l'évêché de Valleyfield. La semaine prochaine nous ferons remarquer quelques-unes des fautes de style et de grammaire de ce document.

La couverture du REVEIL étant parfaitement inutile, nous la supprimons dès aujourd'hui.

NOS BÊTISES

LES ESCAPADES DE LA VÉRITÉ

(Suite et fin)

— " Je crois, messieurs, avait dit l'orateur en terminant, que nos impôts ont trop longtemps mangé dans la vaisselle des pauvres gens, et qu'il est temps pour eux de changer d'assiette."

Cet horrible jeu de mots mit le comble à la fureur des financiers.

— " Messieurs, dit l'un d'eux qui s'élança à la tribune, je ne conteste pas la force des arguments que l'honorable préopinant vient de faire valoir. C'est même parce que ses critiques nous ont frappés par leur justesse, que nous n'avons pu nous dispenser de dissimuler nos craintes sous une indignation que nous n'éprouvions pas. Toutes les vociférations sont légitimes quand on défend sa caisse, et nous n'avons pas autre chose en vue dans cette question d'intérêt général. Que demande-t-on ? l'établissement de la justice ? Nous savons tous, messieurs, que la justice n'est pas de ce monde. Peut-être la pratique-t-on dans l'autre, si, par hasard, il y en a un. C'est une chose bonne à dire pour faire prendre patience à ceux qui ne touchent pas de dividendes ici-bas, Aussi sommes-nous pour le maintien du budget des cultes, et y eut-il toujours entente complète entre les conciles de la banque et les syndicats du haut clergé.

" Vous voulez faire peser l'impôt sur la richesse ! C'est le renversement de l'équilibre social que les générations nous ont transmis, et que notre tâche est de soutenir. Nous le soutiendrons, messieurs, par tous les arguments et avec toutes les armes possibles. Nous lutterons pour le revenu ; nous combattrons pour le capital ; nous amènerons contre vous tout ce qui a terre au soleil, actions en portefeuille ou pignon sur rue, la banque, l'escompte, le comptoir, la Bourse, les synagogues, les temples, les églises, et, au besoin, les mosquées. L'argent ne connaît ni culte, ni patrie, à preuve les emprunts illusoires et les affaires véreuses turques, égyptiennes, espagnoles, péruviennes, italiennes, sans compter celles de notre propre pays, dans lesquelles nous avons engouffré les épargnes françaises, prélevant, comme de juste, des commissions d'autant plus énormes que les entreprises étaient plus indécates, et trouvant ainsi moyen, dans ces entremises criminelles mais légales, de voler même les voleurs. Ce serait une honte pour l'Etat de prendre sa part dans des fortunes si mal acquises. Nous ne voulons pas

“ que le fise, en plongeant dans nos coffres-forts, puisse ainsi se salir les mains.

“ Quoi ! messieurs, y songez-vous ? Il nous faudrait chaque année, au bout de l'inventaire, déclarer les millions gagnés dans ces trafics coupables et inscrire sur nos fronts, de notre propre main, l'épithète de malfaiteurs ! Quoi ! ces hommes d'aventure qui prennent un à un leurs grades de chevaliers, d'officiers, de commandeurs dans la légion d'honneur de l'industrie, forcé d'établir officiellement la base de leur crédit, ne pourraient plus faire de dupes à l'aide d'une fortune fictive ! Il n'y aurait plus que de rares et difficiles moyens de gagner malhonnêtement sa vie ! Jamais nous ne prêterons les mains à l'introduction d'un régime qui bouleverserait toutes les notions acquises et toutes les coutumes établies. Voici ma dernière parole, messieurs : c'est à la fois un avertissement et une menace : vous avez touché à tout impunément jusqu'ici : à l'enseignement, à la magistrature, à l'armée, aux jésuites, aux fonctionnaires ; ne touchez pas à la finance ! ”

— Personne ne demande la parole ! la séance est levée, dit le président.

Le peu de public qui assistait à la discussion et les députés eux-mêmes se retirèrent lentement, tête basse, en proie à une préoccupation bien légitime : ils voyaient déjà dégringoler la rente.

— Allons voir Estève, dit Jacques à Oscar, que les fantasmagories de cette journée avait ahuri complètement.

Estève qui, depuis une heure, avait terminé sa confession générale, se promenait avec agitation sous les marronniers d'Inde dont l'ombrage protège, contre les coups de soleil, le crâne des jeunes lévites, dans la cour du séminaire. Oscar Champavant avait ses entrées grandes et petites dans toutes les saintes maisons. On conduisit les deux oncles près de leur neveu, qui les attendait avec impatience.

— Mes oncles, dit-il à brûle-pourpoint, dès qu'il fut seul avec eux, je ne veux pas être prêtre.

— Bah ! lit Jacques, c'est ton confesseur qui s'est confessé. Je m'y attendais un peu.

— C'est trop difficile, mon oncle.

— C'est même impossible, mon neveu.

— Mais enfin, s'écria Oscar, qu'est-ce que tout cela veut dire ?

— Cela veut dire, mon frère, que ce pauvre monde qui, depuis le commencement des âges historiques, s'évertue à marcher sur sa tête, se met enfin sur ses pieds.

L'oncle Jacques se trompait. Cette journée n'eut pas de lendemain. Les géologues de la Vérité avaient mis en mouvement toutes les piles de l'électricité planétaire, pour prévenir de l'évasion de leur prisonnière

les mensonges civilisés, barbares et sauvages qui régissent le genre humain. Sur tous les points du globe, la police secrète des faussetés contemporaines fut lancée à sa recherche. On découvrit enfin qu'elle s'était réfugiée à Paris, où les plus fins limiers des cinq parties du monde furent expédiés en toute hâte pour s'emparer de sa personne. Le soir même, ils l'arrêteront à la gare du chemin de fer de l'Est, au moment où elle partait pour l'Allemagne. M. de Bismark l'a échappé belle.

EUGENE NUS

L'ART ET LE PATRIOTISME

La *Nouvelle Revue*, qui a institué une si intéressante rubrique, les *Provinces*, pour recueillir chaque quinzaine les revendications intellectuelles ou matérielles de la France, publie en tête de cette même rubrique et sous le titre *l'Opinion à Paris*, de courts articles, vibrant d'un patriotisme libéral et sincère ; ils montrent bien le domaine intellectuel où tous doivent se rencontrer et s'entendre : l'idée de patrie, dans le sens de la plus large extension nationale. Nos lecteurs nous sauront gré de citer cette page signée Barnave, *l'Art et le Patriotisme*.

Parmi les raisons de rapprochement, une des plus précieuses est celle-ci : l'art dépasse les frontières, il n'a point de patrie. On peut renverser la proposition : l'art qui n'exprime pas sa patrie, qui ne se limite pas à elle, n'est rien. De bas en haut, cette loi est vraie. C'est notre tour de main qui fait la valeur de nos articles de commerce, de nos tableaux, de nos livres. C'est notre tour d'esprit qui donne énergie et pénétration à nos idées.

Or, de sa cohésion, de sa solidarité, en dépit des rhéteurs, la race a le sens profond. Elle demeurera toujours rétive aux essais de fusion et d'oubli. Voyez le départ de nos troupes pour Madagascar, cet enthousiasme des populations varie comme elles, mais qui, comme elles, forme le faisceau. Suivez cette marche triomphale. Entendez ces vivats, les battements de tous ces cœurs, ces fanfares. Ce sont là de gros signes et qui ne trompent point.

Chacun comprend obscurément qu'il fait partie d'un vaste groupe où les traditions sont en commun, où l'on se comprend mieux que par le geste, par l'acclamation ou par le silence. Ce pays, qui semble engourdi, est toujours le pays du pavois, de l'audace, des exploits héroïques.

Il n'y a pas de banalité dans les choses ; il n'y en a que dans les esprits. L'idée de patrie n'est point artificielle. Elle gît au fond des plus sceptiques, comme ce grenadier endormi du grand sonneil qui chanta Henri Heine et qui réveilleront les sonneries des trompettes.

Le dévouement, la mort, le massacre, toutes ces images, qui font frémir et trembler, sont surexhaussées par la patrie, et ce mot, quand on le fixe, perd son sens ordinaire, un peu étroit, un peu éteint, resplendit comme cet autre, *la gloire*, dont il a été le compagnon.

D'ailleurs tous les peuples d'Europe sont profondément patriotes. Ils nous délèguent les utopies, mais ils conservent leurs sentiments. Les Allemands rapportent tous les grands problèmes, scientifiques et autres, à la question de nationalités. Ainsi les Italiens, les Anglais et les Russes. C'est cette tension de la race qui crée des œuvres originales, immortelles.

FEUILLETON

CARMEN

I

Je flottais encore dans la plus grande incertitude au sujet de la moralité de mon action, lorsque je vis paraître une demi-douzaine de cavaliers avec Antonio, qui se tenait prudemment à l'arrière-garde. J'allai au-devant d'eux, et les prévins que le bandit avait pris la fuite depuis plus de deux heures. La vieille, interrogée par le brigadier, répondit qu'elle connaissait le Navarro, mais que, vivant seule, elle n'aurait jamais osé risquer sa vie en le dénonçant. Elle ajouta que son habitude, lorsqu'il venait chez elle, était de partir toujours au milieu de la nuit. Pour moi, il me fallut aller, à quelques lieues de là, exhiber mon passeport et signer une déclaration devant un alcade, après quoi on me permit de reprendre mes recherches archéologiques. Antonio me gardait rancune, soupçonnant que c'était moi qui l'avais empêché de gagner les deux cents ducats. Pourtant nous nous séparâmes bons amis à Cordoue ; là, je lui donnai une gratification aussi forte que l'état de mes finances pouvait me le permettre.

II

Je passai quelques jours à Cordoue. On m'avait indiqué certain manuscrit de la bibliothèque des Dominicains, où je devais trouver des renseignements intéressants sur l'antique Munda. Fort bien accueilli par les bons Pères, je passais les journées dans leur couvent, et le soir je me promenais par la ville. A Cordoue, vers le coucher du soleil, il y a quantité d'oïsis sur le quai qui borde la rive droite du Guadalquivir. Là on respire les émanations d'une tannerie qui conserve encore l'antique renommée du pays pour la préparation des cuirs ; mais, en revanche, on y jouit d'un spectacle qui a bien son mérite. Quelques minutes avant l'angelus, un grand nombre de femmes se rassemblent sur le bord du fleuve, au bas du quai, lequel est assez élevé. Pas un homme n'oserait se mêler à cette troupe. Aussitôt que l'angelus sonne, il est censé qu'il fait nuit. Au dernier coup de cloche, toutes ces femmes se déshabillent et entrent dans l'eau. Alors ce sont des cris, des rires, un tapage infernal. Du haut du quai, les hommes contemplant les baigneuses, écarquillent les yeux et ne voient pas grand-chose. Cependant, ces formes blanches et incertaines qui se dessinent sur le sombre azur du fleuve, font travailler les esprits poétiques, et, avec un peu d'imagination, il n'est pas difficile de se représenter Diane et ses nymphes au bain, sans avoir à craindre le sort d'Actéon. — On m'a dit que quelques mauvais garnements se cotisèrent certain jour, pour graisser la patte au sonneur de la cathédrale et lui faire sonner l'angelus vingt minutes avant l'heure légale. Bien qu'il fit encore grand jour, les nymphes du Guadalquivir n'hésitèrent pas, et se fiant plus à l'angelus qu'au soleil, elles firent en sûreté de conscience leur toilette de bain, qui est toujours des plus simples. Je n'y étais pas. De mon

temps le sonneur était incorruptible, le crépuscule peu clair, et un chat seulement aurait pu distinguer la plus vieille marchande d'oranges de la plus jolie grisette de Cordoue.

Un soir, à l'heure où l'on ne voit plus rien, je fumais, appuyé sur le parapet du quai, lorsqu'une femme, remontant l'escalier qui conduit à la rivière, vint s'asseoir près de moi. Elle avait dans les cheveux un gros bouquet de jasmin, dont les pétales exhalaient le soir une odeur éivrante. Elle était simplement, peut-être pauvrement vêtue, tout en noir, comme la plupart des grisettes dans la soirée. Les femmes comme il faut ne portent le noir que le matin ; le soir elles s'habillent à la française. En arrivant auprès de moi, ma baigneuse laissa glisser sur ses épaules la mantille qui lui couvrait la tête, et, à l'obscurité clarifiée qui tombe des étoiles, je vis qu'elle était petite, jeune, bien faite, et qu'elle avait de très grands yeux. Je jetai mon cigare aussitôt. Elle comprit cette attention d'une politesse toute française, et se hâta de me dire qu'elle aimait beaucoup l'odeur du tabac, et que même elle fumait, quand elle trouvait des *papelitos* bien doux. Par bonheur, j'en avais de tels dans mon étui, et je m'empressai de lui en offrir. Elle daigna en prendre un, et l'alluma à un bout de corde enflammé qu'un enfant nous apporta moyennant un sou. Mêlant nos fumées, nous causâmes si longtemps, la belle baigneuse et moi, que nous nous trouvâmes presque seuls sur le quai. Je crus n'être point indiscret en lui offrant d'aller prendre des glaces à la *neveria* (1). Après une hésitation modeste, elle accepta ; mais, avant de se décider, elle désira savoir quelle heure il était. Je fis sonner ma montre, et cette sonnerie parut l'étonner beaucoup. — Quelles inventions on a chez vous, messieurs les étrangers ! De quel pays êtes-vous, monsieur ? Anglais, sans doute ?

— Français, et votre grand serviteur. Et vous, mademoiselle, ou madame, vous êtes probablement de Cordoue ?

— Non.

— Vous êtes du moins Andalouse. Il me semble le reconnaître à votre doux parler.

— Si vous remarquez si bien l'accent du monde, vous devez bien deviner qui je suis.

— Je crois que vous êtes du pays de Jésus, à deux pas du paradis.

(J'avais appris cette métaphore, qui désigne l'Andalousie, de mon ami Francisco, picador bien connu.)

— Bah ! le paradis... les gens d'ici disent qu'il n'est pas fait pour nous.

— Alors, vous seriez donc Moresque, ou... je m'arrêta, n'osant dire : juive

— Allons, allons ! vous voyez bien que je suis bohémienne ; voulez-vous que je vous dise la bonne aventure ? Avez-vous entendu parler de la Carnencita ? C'est moi.

J'étais alors un tel mécréant, il y a de cela quinze ans, que je ne reculai pas d'horreur en me voyant à côté d'une sorcière. — Bon ! me dis-je ; la semaine passée, j'ai soupé avec un voleur de grands chemins, allons aujourd'hui prendre des glaces avec une servante

(1) Café porru d'une glacière, ou plutôt d'un dépôt de neige. En Espagne, il n'y a guère de village qui n'ait sa *neveria*.

du diable. En voyage, il faut tout voir. J'avais encore un autre motif pour cultiver sa connaissance. Sortant du collège, je l'avouerai à ma honte, j'avais perdu quelque temps à étudier les sciences occultes et même plusieurs fois j'avais tenté de conjurer l'esprit de ténèbres. Guéri depuis longtemps de la passion de semblables recherches, je n'en conservais pas moins un certain attrait de curiosité pour toutes les superstitions, et me faisais une fête d'apprendre jusqu'où s'était élevé l'art de la magie parmi les bohémiens.

Tout en causant, nous étions entrés dans la *neveria*, et nous étions assis à une petite table éclairée par une bougie renfermée dans un globe de verre. J'eus alors tout le loisir d'examiner ma *gitana* pendant que quelques honnêtes gens s'ébahissaient, en prenant leurs glaces, de ne voir en si bonne compagnie.

Je doute fort que mademoiselle Carmen fût de race pure, du moins elle était infiniment plus jolie que toutes les femmes de sa nation que j'aie jamais rencontrées. Pour qu'une femme soit belle, il faut, disent les Espagnols, qu'elle réunisse treute *si*, ou, si l'on veut, qu'on puisse la définir au moyen de six adjectifs applicables chacun à trois parties de sa personne. Par exemple, elle doit avoir trois choses noires ; les doigts, les lèvres, les cheveux, etc. Voyez Brantôme pour le reste. Ma bohémienne ne pouvait prétendre à tant de perfections. Sa peau, d'ailleurs parfaitement unie, approchait fort de la teinte du cuivre. Ses yeux étaient obliques, mais admirablement fendus ; ses lèvres un peu fortes, mais bien dessinées et laissant voir des dents plus blanches que des amandes sans leur peau. Ses cheveux, peut-être un peu gros, étaient noirs, à reflets bleus comme l'aile d'un corbeau, longs et luisants. Pour ne pas vous fatiguer d'une description trop prolixe, je vous dirai en somme qu'à chaque défaut elle réunissait une qualité qui ressortait peut-être plus fortement que le contraste. C'était une beauté étrange et sauvage, une figure qui étonnait d'abord, mais qu'on ne pouvait oublier. Ses yeux surtout avaient une expression à la fois voluptueuse et farouche que je n'ai trouvée depuis à aucun regard humain. Œil de bohémien, œil de loup, c'est un dicton espagnol qui dénote une bonne observation. Si vous n'avez pas le temps d'aller au Jardin des Plantes pour étudier le regard d'un loup, considérez votre chat quand il guette un moineau.

On sent qu'il eût été ridicule de se faire tirer la bonne aventure dans un café. Aussi je priai la jolie sorcière de me permettre de l'accompagner à son domicile ; elle y consentit sans difficulté, mais elle voulut connaître encore la marche du temps, et me pria de nouveau de faire sonner ma montre.

—Est-elle vraiment d'or ? dit-elle en la considérant avec une excessive attention.

Quand nous nous remîmes en marche, il était nuit close ; la plupart des boutiques étaient fermées et les rues presque désertes. Nous passâmes le pont du Guadalquivir, et à l'extrémité du faubourg nous nous arrêtâmes devant une maison qui n'avait nullement l'apparence d'un palais. Un enfant nous ouvrit. La bohémienne lui dit quelques mots dans une langue à moi inconnue, que je sus depuis être la *rommani* ou *chipe calli*, l'idiome des gitanos. Aussitôt l'enfant disparut nous laissant dans une chambre assez vaste, meublée

d'une petite table, de deux tabourets et d'un coffre. Je ne dois point oublier une jarre d'eau, un tas d'oranges et une botte d'oignons.

Dès que nous fûmes seuls, la bohémienne tira de son coffre des cartes qui paraissaient avoir beaucoup servi, un aimant, un caméléon desséché, et quelques autres objets nécessaires à son art. Puis elle me dit de faire la croix dans ma main gauche avec une pièce de monnaie, et les cérémonies magiques commencèrent. Inutile de vous rapporter ses prédictions ; et, quant à sa manière d'opérer, il était évident qu'elle n'était pas sorcière à demi.

Malheureusement, nous fûmes bientôt dérangés. La porte s'ouvrit tout à coup avec violence, et un homme, enveloppé jusqu'aux yeux dans un manteau brun entra dans la chambre en apostrophant la bohémienne d'une façon peu gracieuse. Je n'entendais pas ce qu'il disait, mais le ton de sa voix indiquait qu'il était de fort mauvais humeur. A sa vue, la gitana ne montra ni surprise ni colère, mais elle accourut à sa rencontre, et, avec une volubilité extraordinaire, lui adressa quelques phrases dans la langue mystérieuse dont elle s'était déjà servie devant moi. Le mot de *pagilo*, souvent répété, était le seul mot que je compris. Je savais que les bohémiens désignent ainsi tout homme étranger à leur race. Supposant qu'il s'agissait de moi, je m'attendais à une explication délicate ; déjà j'avais la main sur le pied d'un des tabourets, et je syllogisais à part moi pour deviner le moment précis où il conviendrait de le jeter à la tête de l'intrus. Celui-ci repoussa rudement la bohémienne, et s'avança vers moi ; puis, reculant d'un pas :

—Ah ! Monsieur, dit-il, c'est vous !

Je le regardai à mon tour, et reconnus mon ami don José. En ce moment, je regrettais un peu de ne pas l'avoir laissé pendre.

—Éh ! c'est vous, mon brave ! m'écriai-je en riant le moins jaune que je pus ; vous avez interrompu mademoiselle au moment où elle m'annonçait des choses bien intéressantes.

—Toujours la même ! Ça finira, dit-il entré ses dents, attachant sur elle un regard farouche.

Cependant la bohémienne continuait à lui parler dans sa langue. Elle s'animait par degrés. Son œil s'injectait de sang et devenait terrible ses traits se contractaient, elle frappait du pied. Il me sembla qu'elle le pressait vivement de faire quelque chose à quoi il montrait de l'hésitation. Ce que c'était, je croyais ne le comprendre que trop à la voir passer et repasser rapidement sa petite main sous son menton. J'étais tenté de croire qu'il s'agissait d'une gorge à couper, et j'avais quelques soupçons que cette gorge ne fût la mienne.

A tout ce torrent d'éloquence, don José ne répondit que par deux ou trois mots prononcés d'un ton bref. Alors la bohémienne lui lança un regard de profond mépris ; puis, s'asseyant à la turque dans un coin de la chambre, elle choisit une orange, la pela et se mit à la manger.

Don José me prit le bras, ouvrit la porte et me conduisit dans la rue. Nous fîmes environ deux cents pas dans le plus profond silence. Puis, étendant la main :

(A suivre.)

LA CURIOSITÉ

M. Sully Prudhomme continue dans la *Nouvelle-Revue*, la publication de son admirable étude sur la curiosité et les limites du savoir. L'être de l'univers est actif, conclut le poète de la *Justice*, en une haute et noble page.

Il résulte de ces observations que l'être de l'univers est *actif* et que, en dernière analyse, le monde accidentel et le monde phénoménal, qui en est la représentation consciente, sont la somme des effets produits par l'activité de l'être dans l'être même, la somme des modifications qu'il reçoit de ses propres actes.

Ces notions, remarquons-le, n'ont rien de métaphysique, car elles n'ont pas du tout pour objet ce en quoi consiste l'être même, elles sont seulement des déductions logiques de données fournies par la conscience que j'ai de l'*existence*, non de la *nature* de ma propre activité et des résistances qui m'en révèlent des similaires dans le monde extérieur. De ce que ces notions sont abstraites, il ne s'ensuit pas qu'elles soient métaphysiques; cette confusion de l'abstrait et du métaphysique, familière aux esprits positifs, je veux dire superficiels, est assez fréquente. Je ne suis plus quel philosophe évaluait la vérité de ces concepts à la somme qu'il eût parée pour en répondre. Je reconnais un concept métaphysique à ce signe que je ne parierais pas qu'il est vrai, parce que l'objet de la métaphysique

est précisément l'inconcevable. Je me sens au contraire prêt à parier tout mon avoir et ma vie même qu'il existe dans l'univers de l'être actif, éternel, d'où dérive tout le monde accidentel et phénoménal. Mais les doctrines sur le fond même de cet être, les ontologies des philosophes allemands par exemple, suscitées par les conclusions de la critique kantienne, les systèmes de Fichte, de Schelling et de Hegel, tout en me captivant comme de dramatiques romans intellectuels, n'inspirent aucune sécurité à mon intelligence.

Je ne me sentirais pas la témérité de risquer un mark sur la vérité d'aucune de ces spéculations pourtant générales. Je n'ai certes pas pour cela l'impertinente sottise de les mépriser. C'est la recherche héroïque, non la découverte du vrai que j'y admire. Combien, dans les universités, de professeurs de philosophie joueraient leur traitement sur la vérité de tout ce qu'ils enseignent? Leur bonne foi, leur probité n'est ici nullement en cause. L'Etat ne rémunère que leur effort et la beauté de leur exemple, sinon toutes les mines d'or de la terre ne suffiraient pas à payer la preuve péremptoire, inébranlable qu'ils fourniraient à leurs concitoyens de l'immortalité de l'âme, du libre arbitre et d'une justice divine réparatrice des maux terrestres.

SULLY-PRUDHOMME.

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIEGE SOCIAL, MONTREAL.

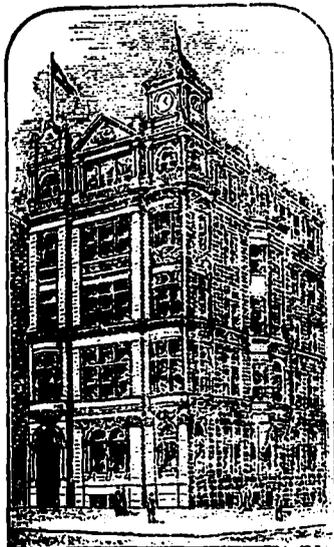
ROBERTSON MACAULAY, *Président.*
HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*
G. F. JOHNSTON,

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*
IRA B. TH AYER, *Surintendant des Agences.*
Assistant Surintendant des Agences.

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assez élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents
De vous expliquer
Ce système.

O. LEGER,

GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.

Au premier rang pour y rester!

Il y a plusieurs bonnes choses dans les différents genres de clavigraphes, mais cependant pour la facilité d'opération, la perfection de l'alignement, la simplicité de construction, les qualités de durée, le MEILLEUR de tous est sans contredit

Le "Calligraph"

Il n'a pas de supérieur, ni même d'égal. On enverra un catalogue décrivant le Calligraph et les fournitures qui s'y rattachent sur demande.

THE AMERICAN WRITING MACHINE CO.

HARTFORD, CONN., E.-U.

MORTON, PHILLIPS & CIE,

AGENTS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC ET L'EST D'ONTARIO.

MONTREAL.

'North British & Mercantile'

CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES:

W. W. Ogilvie; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.
Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

78 St-Francois-Xavier, Montreal.

GUSTAVE FAUTEUX,

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprimé par la Compagnie d'Imprimerie Desautniers, et publié par Aristide Filinault au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montréal.

BURROUGHS & BURROUGHS, AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. S. Burroughs W. Herbert Burroughs.

ARTHUR GLOBENSKY AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

J. A. DROUIN AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 11 PLACE D'ARMES, Chambres 315 et 316, Téléphone 2243.

EDEN MUSEE ET THEATRE

Edifice du Monument National
Le Seul Théâtre Français à 10c.
4 REPRESENTATIONS Par Jour
2.15, 4.00, 8.00, 9.15 hrs.

AU THEATRE

CHANSONNETTES, ROMANSES,
DANSES, ACOBATAS,
COMÉDIE ET OPÉRETTES.

AU MUSEE

MERCIER sur son LIT de MORT
100 Figure de cire, Léon XIII.
NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.
Entrée du Théâtre - 10c.
Sièges réservés, 5c. ext.

Le Musée sera ouvert le DIMANCHE de 1 heure à 10 heures du soir.

JACQ. VANPOUCKE

PROFESSEUR DE

Clarinette et de Solfège,
221—RUE CRAIG—221

LA SAISON
26, rue de Lille, PARIS
Le seul au monde publiant 100 Gravures par n. 50 OUVRAGES

50 OUVRAGES
1. Les 12 Mois
2. Les 12 Mois
3. Les 12 Mois
4. Les 12 Mois
5. Les 12 Mois
6. Les 12 Mois
7. Les 12 Mois
8. Les 12 Mois
9. Les 12 Mois
10. Les 12 Mois
11. Les 12 Mois
12. Les 12 Mois
13. Les 12 Mois
14. Les 12 Mois
15. Les 12 Mois
16. Les 12 Mois
17. Les 12 Mois
18. Les 12 Mois
19. Les 12 Mois
20. Les 12 Mois
21. Les 12 Mois
22. Les 12 Mois
23. Les 12 Mois
24. Les 12 Mois
25. Les 12 Mois
26. Les 12 Mois
27. Les 12 Mois
28. Les 12 Mois
29. Les 12 Mois
30. Les 12 Mois
31. Les 12 Mois
32. Les 12 Mois
33. Les 12 Mois
34. Les 12 Mois
35. Les 12 Mois
36. Les 12 Mois
37. Les 12 Mois
38. Les 12 Mois
39. Les 12 Mois
40. Les 12 Mois
41. Les 12 Mois
42. Les 12 Mois
43. Les 12 Mois
44. Les 12 Mois
45. Les 12 Mois
46. Les 12 Mois
47. Les 12 Mois
48. Les 12 Mois
49. Les 12 Mois
50. Les 12 Mois

LA SAISON publie en outre des reproductions de l'ART, de ses descriptions des gravures, un relevé qui, par un très moral, illustre de beaux dessins dans le texte. N° Spécimen gratuit. — Abonnements: 6 mois 50c 3 " 90c

Agents à Montréal, M. J. JOS. TARTÉ & FRÈRE, 1641 et 1666 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. BOITE 274.

POUR RELIER LES FASCICULES "NAPOLÉON"

Nous avons fait faire une élampe toute spéciale: ceux qui ont l'intention de faire relier leurs fascicules feraient bien de venir voir un échantillon de notre reliure à nos bureaux, ou demander notre agent qui irait le leur montrer.

JOHN LOVELL & FILS
23 Rue Saint-Nicolas.